

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DES HAUTEURS
CTÉ MATAPÉDIA**

À une séance ordinaire du conseil municipal des Hauteurs tenue lundi le 7 février 2011 au lieu et à l'heure ordinaire des séances sont présents(es) M. Robert Lebel, Mme Denise Caron, Mme Gitane Michaud, M. Jérôme Bérubé, M. Louis-Marie Paris tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M. Noël Lambert, Maire.

Mme Pascale Parent, conseillère au siège no. 2 est absente.

La directrice générale/secrétaire-trésorière madame Diane Bernier est présente.

OUVERTURE

M. Noël Lambert, Maire ouvre la séance.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro 11-02-07-29

Il est proposé madame Denise Caron et résolu que l'ordre du jour soit accepté en laissant le point varia ouvert.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL , SÉANCE
DU 11 JANVIER 2011

Résolution numéro 11-02-07-30

Il est proposé par M. Louis Marie Paris et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2011 soit accepté tel que rédigé à cette séance.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2010

Résolution numéro 11-02-07-31

M. Noël Lambert, Maire, donne la parole à M. Claude Morissette, C.A. de la Firme Mallette venu présenter le rapport financier pour l'année 2010.

Il est proposé par Mme Denise Caron et résolu que le conseil municipal des Hauteurs approuve le rapport financier 2010, déposé par M. Claude Morissette, comptable agréé, responsable du dossier.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CORRESPONDANCES

Résolution numéro 11-02-07-32

MTQ : Information concernant la 2^{ième} tranche du contrat pour l'entretien de la route 298.

Gouvernement du Québec : Accusé réception pour la demande d'accélération du processus de prolongation de l'autoroute 20.

SAAQ : Information concernant les véhicules lourds qui doivent être soumis à la vérification mécanique annuellement.

MAMROT : Programme de compensation tenant lieu du remboursement de la TVQ pour 2010 soit 10 299,00\$.

Commission scolaire des Phares : Plan triennal de répartitions et de destination des immeubles et liste des établissements 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014.

MRC de la Mitis : Acceptation de la déclaration de conformité de la municipalité des Hauteurs pour les règlements d'urbanisme.

Fête des Voisins : Invitation à participer à l'activité du 4 juin 2011 (à suivre).

Fondation du CSSS de La Mitis : Demande de don pour la campagne de financement, refusée.

Subvention Personnes Handicapées : Information remis à madame Gitane Michaud.

Mappa Mundi : Formation au sujet du répertoire interactif des lieux et équipements de diffusion et de production.

MTQ : Formulaire pour demande d'intervention pour l'année 2011.

DEMANDE DE SALLE

Résolution numéro 11-02-07-33

Il est proposé par M. Jérôme Bérubé et résolu que le Centre Paroissial de Les Hauteurs sera à la disposition du Comité de Jeunes sous la responsabilité des Loisirs Les Hauteurs, samedi le 19 février 2011 afin d'y organiser une soirée de St-Valentin.

Location de salle : gratuite
Conciergerie : payé par la municipalité

Permis de boisson pour vendre : responsabilité des Loisirs, M. Gino Soucy, nommé responsable.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

DEMANDE DE SALLE

Résolution numéro 11-02-07-34

Il est proposé par M. Robert Lebel et résolu que le Centre Paroissial de Les Hauteurs sera à la disposition de Mme Nathalie St-Jean, samedi le 23 juillet 2011 afin d'y organiser un 40^{ième} anniversaire de mariage.

Location de salle : 30\$ payable à la municipalité
Conciergerie : Prendre arrangement avec le concierge qui sera en fonction à cette date afin de déterminer le tarif exigé selon les barèmes établis par le conseil municipal.

P.S. : S'il y a vente ou service de boissons alcoolisées vous devez vous procurer un permis pour vendre ou servir selon le cas auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux (no. 1-800-363-0320) ou sur le site internet www.service.gouv.qc.ca, prévoir 4 semaines à l'avance.

La municipalité aura à compléter une partie du formulaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

DEMANDE DE SALLE

Résolution numéro 11-02-07-35

Il est proposé par Mme Denise Caron et résolu que le Centre Paroissial de Les Hauteurs sera à la disposition du Comité des Loisirs Les Hauteurs les 19 et 20 mars 2011 afin d'y organiser une fin de semaine d'activités.

Location de salle : gratuit
Conciergerie : payé par la municipalité

P.S. S'il y a vente ou service de boissons alcoolisées, vous devez vous procurer un permis pour vendre ou servir selon le cas auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux (no. 1-800-363-0320) ou sur le site internet www.services.gouv.qc.ca, prévoir 4 semaines à l'avance.

La municipalité aura à compléter une partie du formulaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

DEMANDE SAISONNIER

Résolution numéro 11-02-07-36

Il est proposé par Mme Denise Caron et résolu que le conseil municipal des Hauteurs autorise l'association des pompiers de Les Hauteurs, M. Benoit Corbin, président, à utiliser le bâtiment Saisonnier et la patinoire le 26 ou 27 février 2011 en cas d'intempéries afin d'y organiser un tournoi de balle donnée sur glace. Les profits iront pour l'achat d'un traîneau d'évacuation pour la caserne 25.

Le conseil municipal autorise la demande de permis de boisson qui doit être adressé à la Régie des Alcools, des courses et des jeux.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

APPUI : MUNICIPALITÉ DE LA RÉDEMPTION

Résolution numéro 11-02-07-37

Il est proposé par M. Jérôme Bérubé et résolu que la municipalité de Les Hauteurs appui les démarches entreprises par la municipalité de la Rédemption auprès de Télus dans le but d'abolir les frais interurbains entre les municipalités d'une même MRC.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL

Résolution numéro 11-02-07-38

Il est proposé et résolu unanimement de prendre les informations nécessaires à l'augmentation des frais d'administration demandé pour le regroupement incendie; dossier à suivre.

APPUI

Résolution numéro 11-02-07-39

Il est proposé par M. Louis Marie Paris et résolu que la municipalité des Hauteurs appui le comité de développement socio-économique de Saint-Flavie qui soutien le comité de citoyen chargé de faire circuler une pétition afin d'aider les maires des municipalités de Sainte-Luce, Sainte-Flavie, Grand-Métis et Métis-sur-Mer afin d'obtenir auprès des instances gouvernementales une aide financière élargie tel que recommande le comité de citoyen et dont on a annexé copies.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

DON

Résolution numéro 11-02-07-40

Il est proposé par M. Louis Marie Paris et résolu que la municipalité des Hauteurs fasse un don de 25\$ à l'Association des Sourds pour l'année 2011.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

DON

Résolution numéro 11-02-07-41

Il est proposé par Mme Gitane Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs fasse un don de 50\$ au Comité du patrimoine Rédemptois pour la réalisation d'un livre dans le cadre du 75^{ième} anniversaire de la paroisse.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Résolution numéro 11-02-07-42

Il est proposé par M. Louis Marie Paris et résolu que la municipalité des Hauteurs débourse un montant de 125\$ à la Croix Rouge concernant l'entente pour le service aux sinistrés.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

LES PUIITS ADRIEN GAUDREAU

Résolution numéro 11-02-07-43

Il est proposé par Mme Denise Caron et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte de défrayer les coûts de réparation pour le bris de la remorque abritant la génératrice et n'ayant pas été en mesure d'établir de preuve de non responsabilité, sur présentation de facture au montant de 1 326,28\$ nous effectuerons le paiement.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

LISTE DES COMPTES À PAYER/LISTE DES DÉBOURSÉS

Résolution numéro 11-02-07-44

Il est proposé par M. Louis Marie Paris et résolu que la liste des comptes à payer soit acceptée au montant de 18 604,09\$ et la liste des déboursés du mois de janvier au montant de 63 520,55\$.

Centre de gestion d'équipements roulants.....	\$	8 023,33
Cloutier Portes de garage.....	\$	1 649,77
D.F. Rouleau Inc.....	\$	80,90
Dickner Inc.....	\$	35,72
Les Électriciens Pierre Roy.....	\$	286,76
Les Entreprises Donald Lavoie.....	\$	126,90
Équipements Sigma Inc.....	\$	1 687,18
Fédération Québécoise des Municipalité.....	\$	11,51
Guimond Camille.....	\$	25,00
M.R.C. de la Mitis.....	\$	4 402,87
Pièces d'Autos Rimouski.....	\$	66,98
Plante Yvan.....	\$	1 805,32
PG Solutions.....	\$	317,15
Richard Jacques.....	\$	28,70
Soucy Nelson.....	\$	56,00
TOTAUX :		18 604,09

LOISIRS

Résolution numéro 11-02-07-45

Mme Diane Bernier a déposé l'état des Revenus et Dépenses du Comité des Loisirs pour le mois de janvier 2011.

MME GUYANE BOIS DUBÉ

Résolution numéro 11-02-07-46

Information : Mme Guyane Bois Dubé, dg/sec.trés. adj. est en arrêt de travail depuis le 24 janvier 2011 pour un temps indéterminé – congé maladie.

POSTE DE SECRÉTAIRE

Résolution numéro 11-02-07-47

Un comité de sélection a été formé à la rencontre du 31 janvier 2011. Nous avons 5 candidatures pour ce poste. Des entrevues sont prévues dans les jours qui suivent.

GÉNÉRATRICE

Résolution numéro 11-02-07-48

Suite à l'ouverture des soumissions, mardi le 11 janvier 2011 ou nous avons reçu 2 soumissions soit :

Hewitt Equipement Limitée au montant de 31 215,45\$ taxes incluses
Génératrice Drummond au montant de 20 506,45\$ taxes incluses

Après analyse :

Il est proposé par Mme Denise Caron et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte la soumission de Génératrice Drummond, au montant de 20 506,50\$ taxes incluses pour une génératrice Kohler 30RESA selon les spécifications inclus avec le bordereau de soumission.

P.S. Prendre note que nous ne pouvons installer cette génératrice qu'à la fonte des neiges. Une entente sera à négocier pour la livraison.

Adopté à la majorité des conseillers.

c.c. : Hewitt Equipement

FABRIQUE LES HAUTEURS

Résolution numéro 11-02-07-49

Il est proposé par Mme Denise Caron et résolu que la municipalité des Hauteurs débourse à la Fabrique 50% de la vente de la génératrice et du cabanon, soit un montant de 3 047,00\$.

Génératrice 4 839,00\$ >50%
Cabanon 1 255,00\$ >50%

Adopté à l'unanimité des conseillers.

DEMANDE DE SOUMISSION **VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2011**

Résolution numéro 11-02-07-50

Il est proposé par Mme Gitane Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs demande des soumissions par invitation pour la vérification des livres pour l'exercice financier 2011 selon les normes reconnus par le Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

La municipalité demande que soit inclus dans le prix de la soumission :

- Le support téléphonique annuel
- Le calcul de l'amortissement pour fins budgétaires
 - Les Relevés 1 et T4 ainsi que les sommaires de la rémunération payée
 - La reddition de compte à transmettre au Ministère des Transports
 - Ainsi que le support technique concernant l'aspect taxe lorsque la municipalité agit comme maître d'œuvre pour le Ministère des Transports dans le cadre de projet d'aqueduc et d'égoût

Les soumissions sous enveloppes scellées, clairement identifiées «Soumission Vérificateur» seront reçues jusqu'au mardi 1^{er} mars 2011 à 16H00 pour être ouverte publiquement ce même jour à 20H00 en séance régulière du conseil municipal de Les Hauteurs en présence des soumissionnaires qui voudront bien y assister.

La municipalité des Hauteurs ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues, ni encourir aucun frais, d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

P.J. Article 966 à 966.4 du C.M.

VARIA

Résolution numéro 11-02-07-51

Règlement D'emprunt : Dossier à suivre, document manquant afin de poursuivre la procédure.

Politique de gestion Contractuelle : Document à examiner pour adoption, Jeudi le 10 février 2011.

Séance de Travail : Le conseil municipal tiendra des séances de travail le lundi de la semaine précédant la séance ordinaire.

Rencontre Maison des Jeunes : Mardi 1^{er} mars 2011, 19H30.

Firme Roche : Discussion à la séance de Travail pour cédule une rencontre.

Don Age D'Or : À discuter à la session de travail.

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Résolution numéro 11-02-07-51

À 22H08 sur proposition de M. Louis Marie Paris, l'assemblée est ajournée à jeudi 10 février 2011, 20H00.

_____Maire _____dg/sec.-très./gma

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DES HAUTEURS
CTÉ MATAPÉDIA

A une séance ordinaire ajournée du conseil municipal des Hauteurs tenue jeudi 10 février 2011 au lieu et à l'heure ordinaire des séances sont présent(es) M. Robert Lebel, Mme Denise Caron, Mme Gitane Michaud, M. Louis Marie Paris tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M. Noël Lambert, Maire.

Madame Pascale Parent, conseillère au siège no. 2 est absente.
Monsieur Jérôme Bérubé, conseiller au siège no. 5 est absent.

La directrice générale/secrétaire-trésorière Madame Diane Bernier est présente.

OUVERTURE

Après une minute de silence M. le Maire ouvre la séance.

REGROUPEMENT INCENDIE SECTEUR OUEST MITIS

Résolution numéro 11-02-10-53

Il est proposé par Mme Gitane Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs faisant partie de l'entente du regroupement incendie du secteur Ouest Mitis est favorable à une augmentation de 2% des frais d'administration soit 8% au total pour l'année 2011.

Le conseil municipal exige qu'une modification soit apportée à l'administration soit qu'une comptabilité soit tenue spécifiquement pour le regroupement afin de pouvoir obtenir un compte rendu et détaillés des factures trimestriellement.

L'achat d'un logiciel (ordinateur) et l'ouverture d'un compte spécifique au regroupement seraient à considérer.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

POLITIQUE DE DESTION CONTRACTUELLE

Résolution numéro 11-02-10-54

Il est proposé par M. Louis Marie Paris et résolu que la municipalité des Hauteurs adopte sa politique de gestion contractuelle et en transmet une copie certifiée conforme au Ministère des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du territoire tel que le stipule la loi.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

ENGAGEMENT SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Résolution numéro 11-02-10-55

Il est proposé par madame Denise Caron et résolu que la municipalité des Hauteurs engage à temps partiel Mme Nathalie Bélanger, secrétaire-trésorière adjointe pour la municipalité des Hauteurs.

Mme Bélanger débutera ces fonctions en date du 14 février 2011 au tarif de 14.\$/hr.

Elle sera en période de probation pour 6 mois ou moins si le conseil le juge à propos.

Mme Bélanger devra assister au séance du conseil sans rémunération, le conseil municipal considère que cela fait partie de la fonction afin d'avoir un lieu avec le conseil municipal et le suivi des dossiers municipaux.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro 11-02-10-56

À 21H05 sur proposition de Mme Gitane Michaud la séance est levée.

_____Maire _____dg/sec.-très./gma